

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

**Conditions générales :**

- retenu + à faire*
- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale; soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

**Pharmacie :**

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

**Radiologie et Biologie :**

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

**Optique :**

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

**Rééducation :**

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

**Dentaire :**

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

**Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

**Adresses Mails utiles**

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement à caractère personnel.



**MUPRAS**

Mutuelle de Prévoyance  
& d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

N° W19-516390

*N° 21744*

Optique

A

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

*8681*

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

*ALAMI HANANE*

Date de naissance :

Adresse :

*0661135433*

Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : ..... Age: .....

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfan

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

*Signature du Dr. Hanane ALAMI*

Le : .....



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature attestant le Paiement
				INP : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

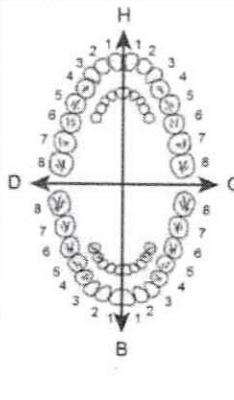
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	21/01/2020	R: 180 B: 590	£ 86,500,04 £ 978,500,04
	21/01/2020		

### AUXILIAIRES MEDICAUX

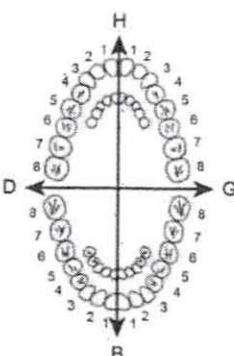
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
00000000	00000000	
D	00000000	00000000
35533411	11433553	
B		
G		

[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE



# CABINET O.R.L

- NEZ - GORGE - OREILLES
- CHIRURGIE DE LA FACE ET DE COU
- CANCEROLOGIE CERVICO - FACIALE

Docteur Abdelhamid IDRISI

SPECIALISTE

DIPLÔMÉ DE LA FACULTÉ  
DE MEDECINE DE PARIS

الدكتور عبد الحميد الإدريسي  
اختصاصي

خريج كلية الطب بباريس

Casablanca, le .....

11/21/2020

Ann. Ahami Hanan

- VS  
- NFS

Dr. IDRISI Abdelhamid  
O.R.L et Chirurgie Face et Cou  
103 Rue Chaouia - Casa  
Tél : 05 22 22 01 41

# Laboratoire Casalab Palmier SCP

Docteur M.Bezzari - Médecin Biogiste UCL Belqique  
Docteur K.Ouazzani - Pharmacien Biogiste



مختبر  
التحليلات الطبية

FACTURE N° 2001313132  
LABORATOIRE CASALAB PALMIER

Casablanca le 04-02-2020

INPE : 093002574

Mme Hanane ALAMI

Demande N° 2001313132  
Date d'examen : 31/01/2020

## Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PSA-A 0270	Prise de sang Adulte Hélicobacter pylori	E25 B180	E B

Total des B : 180

Arrêtée la présente facture à la somme de : ..... \* **286.00 DH** \*  
**deux cent quatre-vingt-six dirhams**



**FACTURE N° 2002013149**  
LABORATOIRE CASALAB PALMIER

Casablanca le 04-02-2020

INPE : **093002574**

**Mme Hanane ALAMI**

Demande N° 2002013149  
Date d'examen : 01/02/2020

**Récapitulatif des analyses**

<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clefs</i>
PSA-A	Prise de sang Adulte	E25	E
0216	Numération Formule (Globules rouges/Blancs/plaquettes)	B80	B
0250	Hémoculture:Culture (Aérobiose-Anaérobiose)	B80	B
0370	C R P (Protéine C réactive)	B100	B
0223	VS	B30	B
	Procalcitonine	B500	B

Total des B : 790

Arrêtée la présente facture à la somme de : ..... \* **1170.50 DH \***  
**mille cent soixante-dix dirhams cinquante centimes**



C

Dossier N° : 2002013149

Patient N° : 1907223149

Résultats de : Mme Hanane ALAMI

Né(e) le : 13/07/1968 - 51 ans

N° CIN :

52 RUE TARIMIDI  
20000 CASABLANCA

0.00

Dr ABDELHAMID EL IDRISI

97 Rue Colbert  
21000 CASABLANCA  
22268182

Edition du : 04-02-2020 à 14:38

Dossier enregistré le 01-02-2020 12:50 par BEN

Prélèvement du 01/02/2020 à (heure non communiquée) par FIC

< Compte-rendu partiel validé techniquement par : GHA >

Cher confrère, nous vous remercions de votre confiance, et nous vous transmettons les résultats de votre patient.

## HEMATOCYTOLOGIE

### HEMOGRAMME

22/07/2019

<b>Leucocytes :</b>	6,600	10 <sup>3</sup> /mm <sup>3</sup>	(3,900–10,200)	10,440
<b>Hématies :</b>	5,020	10 <sup>6</sup> /mm <sup>3</sup>	(3,900–5,200)	4,510
<b>Hémoglobine :</b>	<b>11,00</b>	g/dL	(12,00–15,60)	9,20
<b>Hématocrite :</b>	36,6	%	(35,5–45,5)	30,8
VGM :	<b>72,9</b>	fL	(80,0–99,0)	68,3
TCMH :	<b>21,9</b>	pg	(27,0–33,5)	20,4
CCMH :	<b>30,1</b>	g/dL	(31,5–36,0)	29,9
RDW :	17,9	%	(0,0–18,5)	16,6
<b>Neutrophiles :</b>	63,7	%		66,1
Soit:	4 204	/mm <sup>3</sup>	(1 400–7 700)	6 901
<b>Eosinophiles :</b>	3,0	%		2,4
Soit:	198	/mm <sup>3</sup>	(20–580)	251
<b>Basophiles :</b>	1,1	%		1,3
Soit:	73	/mm <sup>3</sup>	(0–110)	136
<b>Lymphocytes :</b>	20,2	%		18,8
Soit:	1 333	/mm <sup>3</sup>	(1 000–4 800)	1 963
<b>Monocytes :</b>	12,0	%		11,4
Soit:	792	/mm <sup>3</sup>	(150–1 000)	1 190
<b>Plaquettes:</b>	265	10 <sup>3</sup> /mm <sup>3</sup>	(150–450)	338

Dossier n° 2002013149 – Mme Hanane ALAMI



1 / 3

## VITESSE DE SEDIMENTATION

Technique automatisée corrélée à la méthode de Westergreen

<b>VS 1ère heure</b>	22 mm	(<30)
<b>VS 2ème heure</b>	51 mm	

## BIOCHIMIE

**Procalcitonine:** 0,020 ng/ml (<0,500)

(Technique par Electrochimiluminescence ECLIA  
COBAS-6000)

Valeurs de références selon Roche- Cobas 6000 :

< 0,5 ng/ml :

Une infection bactérienne locale est possible, représentent un faible risque de sepsis sévère ou de choc septique.

0,5 à 2,0 ng/ml :

Une infection bactérienne locale est possible, à interpréter en fonction du contexte clinique. En cas de suspicion d'infection, il est conseillé de renouveler ce dosage dans les 24h.

2,0 à 10ng/ml :

Infection bactérienne systémique probable.

>10ng/ml :

Sepsis bactérien sévère ou choc septique.

## Protéines Spécifiques

**Protéine C-Réactive** 0,7 mg/L (<5,0)

(Technique par immunoturbidimétrie )

Valeurs de référence : Adultes < 5 mg/L .

## BACTERIOLOGIE

### HEMOCULTURES

(Cultures sur flacons aérobies et anaérobies BacT/Alert Biomérieux)

Type d'hémoculture: En cours

Date et heure de prélèvement : En cours

Prélèvement 1 : En cours



# Laboratoire Casalab Palmier SCP

Docteur M.Bezzari - Médecin Biogiste UCL Belqique  
Docteur K.Ouazzani - Pharmacien Biogiste



مختبر  
التحليلات الطبية

## Examen bactériologique

### Cultures aérobies :

Date et heure de positivité 1 :

En cours

GRAM 1

En cours

Germe 1 :

En cours

ATB 1

En cours

GRAM 2

En cours

Germe 2 :

En cours

ATB 2

En cours

GRAM 3:

En cours

Germe 3:

En cours

ATB 3:

En cours

IDENTIFICATION

En cours

Ce dossier a été imprimé en partiel

Validation biologique par : Le Dr M. JENANE      Dr K. OUAZZANI

Le Dr M. BEZZARI



Dossier n° 2002013149 de Mme Hanane ALAMI

3 / 3

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES CASALAB PALMIER SCP

50, rue Al Mortada - PALMIER - CASABLANCA

•Télé : 0522 98 83 83 •Fax : 0522 236729 •GSM : 0678 737371 – 0662 185698 •Email : accueil.casalab@gmail.com

•www.casalabpalmier.com •IF : 37741235 •Patente : 34771789 •CNSS : 6576120 •ICE : 002189772000081



Dossier N° : <b>2001313132</b>	Patient N° : <b>1907223149</b>
Résultats de : <b>Mme Hanane ALAMI</b>	
Né(e) le : <b>13/07/1968 – 51 ans</b>	
N° CIN :	
<b>52 RUE TARIMIDI 20000 CASABLANCA</b>	
<b>0.00</b>	

## DOSSIER SANS ORDONNANCE (A usage privé uniquement)

Edition du : 04-02-2020 à 14:43  
Dossier enregistré le 31-01-2020 18:14 par MH

Prélèvement du 31/01/2020 à (heure non communiquée) par FIC  
<Compte-rendu complet validé techniquement par : ZS>

Cher confrère, nous vous remercions de votre confiance, et nous vous transmettons les résultats de votre patient.

## SEROLOGIE INFECTIEUSE

### SEROLOGIE HELICOBACTER PYLORI

25/07/2019

**Anti Hélicobacter IgG – Index:** 3,42 (**<0,80**) **4,54**  
(ELISA)  
POSITIF

#### Interprétation des résultats de l'échantillon:

< 0.8	: Négatif
Entre 0.8 et 1.1	: Douteux
>1.1	: Postif

Validation biologique par : Le Dr M. JENANE Dr K. OUAZZANI Le Dr M. BEZZARI



Dossier n° 2001313132 – Mme Hanane ALAMI

1 / 1